



## MOBILITÉS

En ce début de mandat, priorité a été donnée aux différents projets intéressant les déplacements sur Sassenage.

Il faut dire qu'ils sont généralement complexes à bien des égards, et que la route est, de fait, souvent longue et tortueuse pour qu'ils aboutissent, quand effectivement ils voient le bout du tunnel...

**4**  
**CRISE SANITAIRE**  
Coûts partis  
et seconde vague

**16**  
**SANTÉ**  
Identifier vos pratiques et  
besoins en matière médicale

**20**  
**ANIMATION**  
Pour que Noël  
reste Noël...

**PRET VEHICULE**

**Garage Reynaud-Dulaurier**

**PEUGEOT**

**Vente de véhicules Neufs et Occasions**  
**Atelier Mécanique**  
**Carrosserie - Peinture**  
**Contrôle parallélisme**

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière  
 38360 SASSENAGE  
 Tél. 04 76 27 28 73  
 E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

**Savino Iannone**

*Peinture*  
*Rénovation*  
*immobilière*

3, AVENUE DE VALENCE  
 38360 SASSENAGE  
 TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

**CPY**

**Plombier**  
**Chauffagiste**

**NOS COMPÉTENCES**  
 Energies Renouvelables  
 (eau - air - bois - solaire)  
 Tous types de chaudière  
 (bois - fioul - gaz - condensation)  
 Installation Sanitaire  
 (cuisine - salle de bain)  
 Climatisation

Port 06.80.99.68.87  
 17 C chemin du Drac SASSENAGE  
 E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

*séance au cabinet et en visio*

**sophro-thérapeute**  
**Daanen Corinne**  
**TEL : 06 36 12 91 17**

Adultes, Adolescents, Enfants:

- Gestion du stress et des émotions ( peur, angoisse, anxiété, colère ..)
- Soutien Burn-out professionnel, parental et dépression
- Douleurs Chroniques ( fibromyalgie, céphalée..)
- Travail sur la confiance et l'estime de soi

12 rue des pies 38360 Sassenage  
 5 rue des écrins 38360 St Laurent du pont

www.SophroUnNouveauSouffle.fr  
 daanen.sophrologie@gmail.com

**LITERIE NUIT & SOMMEIL**

*RENAÎTRE CHAQUE MATIN*

Lits abattants . Lits coffre . Canapés-lits Rapido . Literie électrique

SAINT-ÉGRÈVE  
 9, avenue de l'île Brune  
 04 76 75 80 90

GRENOBLE  
 30, rue de New-York  
 04 76 84 60 03

*Jimmy DUMONT*

**VIVRE À SASSENAGE**  
**NOUVELLE RÉSIDENCE HAUT DE GAMME**

**RÉSIDENCE VENDÔME**

Résidence située au sein d'un domaine doté d'un grand et magnifique parc

Espaces de vie confortables et lumineux, prolongés par de belles terrasses spacieuses & de prestations de qualité

En bas de chez vous, retrouvez les services **citiz** & **mycolisbox** BY DECAYEUX

**TRIGNAT RESIDENCES**  
**TRIGNAT.FR**  
**04 76 15 21 21**

## PHARMACIES DE GARDE

• **lundi 7 décembre**

Pharmacie du Furon,  
15 rue du Gua  
04 76 26 65 72

• **lundi 21 décembre**

Pharmacie des Cuves,  
Place Louis Reverdy,  
04 76 27 40 71

• **lundi 14 décembre**

Pharmacie de l'Argentière,  
14 bis avenue de Romans,  
04 76 27 52 26

• **lundi 28 décembre**

Pharmacie de l'Avenue,  
40 avenue de Romans  
04 76 27 09 21

## ÉTAT CIVIL

• **NAISSANCES**

03/11/2020 Alfredo FICHERA

15/10/2020 Tiago MARTINHO 03/11/2020 Renée VALLÉE

21/10/2020 Marley SANCHEZ veuve GAUTHIER

21/10/2020 Jeanne LUCIANO FERNANDEZ 06/11/2020 Andrée BÉTHOUX

• **DÉCÈS**

27/10/2020 Paul LINARES 07/11/2020 Elisabeth KÜBLER

28/10/2020 Jean-Claude DAUDIN veuve CONDRO

01/11/2020 Claude COLLIER 11/11/2020 Jules CASSAGNE

01/11/2020 Marie-Jeanne VERCHÈRE 12/11/2020 Ginette MATHERON  
veuve FALQUE épouse CHOFRUT



## Marché de Noël virtuel pour achats locaux et solidaires

Le traditionnel Marché de Noël ne pourra malheureusement pas avoir lieu cette année dans les conditions habituelles en raison de la crise sanitaire. Mais la Ville et l'Union des Acteurs Économiques Sassréussis ont mis en place un Marché de Noël en version virtuelle pour permettre d'acheter local et solidaire, en soutenant notamment les acteurs économiques sassénageois.

La page dédiée à cette opération a été lancée le 16 novembre et restera active jusqu'au 6 décembre inclus. Plus que quelques jours, donc, pour la visiter et trouver LE cadeau qui fera mouche au pied du sapin !

POUR LA CONSULTER :  
[FACEBOOK.COM/MARCHEVIRTUELNOELSASSENAGE](https://www.facebook.com/marchevirtuelnoelsassenage)

Par l'absence de repères et par notre difficulté à nous projeter en raison des mesures restrictives que la gestion de la crise sanitaire nous impose, les mois se suivent, et malheureusement se ressemblent...

Au gré des annonces gouvernementales, voilà donc des espoirs déçus, mais voilà aussi et surtout autant d'occasions de rappeler à chacun qu'il est impérieux de rester mobilisé et vigilant.

Nous devons en effet nous réinventer, repenser nos relations aux autres en observant ces gestes barrières et cette distance physique qui nous préservent du virus, tout en veillant dans le même temps à maintenir cette proximité et cette chaleur humaine auxquelles nous sommes attachés.

Ça ne va pas de soi, mais c'est pourtant ainsi... « Nous adapter et réenchanter ce qui peut l'être », tel est finalement ce qui nous guide, tant bien que mal...

Car si les effets de la crise sanitaire se mesurent d'abord sur le terrain de la santé, ils ne se limitent malheureusement pas aux seuls symptômes « covidien ». Avec cette seconde vague, le moral des Français est effectivement lui aussi atteint : le directeur général de la santé évoquait par exemple mi-novembre que le nombre d'états dépressifs a doublé entre fin septembre et début novembre ; une tendance directement corrélée à la situation sanitaire et aux craintes économiques induites...

Aussi, si nous ne pouvons bien évidemment pas faire abstraction de cette conjoncture pesante, essayons au moins de saisir toutes les petites occasions qui nous sont offertes par la vie pour prendre un temps de respiration, pour nous recentrer et pour choyer — autrement ! — ceux qui nous sont chers. Et faisons en sorte que l'esprit de Noël soit préservé, que Noël soit toujours Noël...

Dans cet esprit, nous vous proposons justement quelques coups de cœur en pages 12 et 13 : des émotions partagées qui pourraient résonner comme autant d'idées cadeaux pour faire plaisir aux petits et aux grands de votre entourage !

Enfin, toute l'équipe de la rédaction vous assure de ses meilleurs sentiments et de son attachement à vous accompagner au mieux, au fil des pages de Sassenage en pages, comme des publications Facebook (@VilleSassenage).

Ne baissez pas la garde, évitez ainsi que le virus s'invite à Noël, et passez tous d'agréables fêtes de fin d'année !

La rédaction

## Lettre au Père Noël...

Que les enfants qui n'auraient pas encore fait leur lettre au Père Noël se rassurent ! Deux messagères mandatées par la Ville doivent se rendre prochainement au Pôle Nord pour prêter main forte au Père Noël et à ses lutins. Elles pourront donc remettre votre missive en mains propres au principal intéressé ! Dépêchez-vous donc de compléter votre liste, et déposez-la dans la boîte aux lettres du CCAS. Vous pouvez aussi l'envoyer à [ludotheque@sassenage.fr](mailto:ludotheque@sassenage.fr).



Magazine d'informations  
de la Ville de Sassenage  
N° 264 décembre 2020

Rédaction : Hôtel de Ville  
1, place de la Libération  
BP 31 - 38360 Sassenage  
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Claix  
Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Déborah Basset, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet Photos : Service  
communication, DR, PngTree - Mise en page : Déborah Basset, Duilio Cusani, Nathalie Monnet - Impression : Imprimerie  
Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 900 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression  
à base d'encres végétales sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement,  
blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE  
go sport

ica IMPRIMERIE  
COURAND  
& ASSOCIÉS

## Crise sanitaire: coûts partis et seconde vague

Motivée principalement par l'impact de la crise sanitaire sur les finances communales, une décision modificative n°2 du budget primitif 2020 était adoptée par le conseil municipal lors de sa dernière séance, en date du 9 novembre.

La préparation du budget primitif (BP) a été effectuée avant le confinement du printemps. Ainsi, et malgré le vote plus tardif du BP par le conseil municipal, effectivement intervenu en juillet, évaluer et intégrer l'effet sonnante et trébuchant de la crise sanitaire sur cet exercice budgétaire n'était pas évident, d'autant que parallèlement services et élus étaient largement mobilisés sur l'action de terrain, au plus près des besoins et attentes des Sassenageois.

Daniel D'Olivier Quintas, conseiller municipal délégué aux finances et à la prévention, et rapporteur de la décision modificative soumise au vote du conseil municipal le 9 novembre, n'a pas manqué de le poser en préambule, et de faire également preuve de prudence en évoquant un impact de crise qui devrait assurément se mesurer sur un temps long...

Mais à l'heure de dresser le bilan comptable de la première vague, il précise que dans un souci d'exhaustivité, l'ensemble des recettes et mécanismes liés à la crise sanitaire ont été rigoureusement passés en revue, « pour disposer d'un point de situation le plus sincère possible ».

### Le premier confinement a coûté plus de 215 000 € à la Ville

Ainsi, ce sont 429 575 € qui n'ont pas été encaissés par la Ville (perte de recettes liée à la fermeture des services et équipements, mais aussi refacturations, baisse de redevances et de loyers, remboursements différés...), tandis que du côté des dépenses, on note un solde positif de 214 444 €, résultant de la différence entre les économies réalisées d'une part (non-exécution de marchés ou contrats, réduction des achats et prestations...) et, d'autre part, les dépenses correspondant à l'acquisition de divers équipements et produits liés à la crise sanitaire (masques, plexiglas, produits d'entretien...), ou encore au remboursement de certains spectacles au Théâtre en Rond.

En résumé, le seul confinement du printemps a coûté 215 431 € à la Ville. Une situation qui a donc nécessité les ajustements budgétaires faisant l'objet de la décision modificative du 9 novembre, et qui pourrait bien aussi conduire d'ici la fin de l'année à une autre délibération dans le même esprit au regard de cette crise au long cours...

### Quand une vague peut en cacher une autre...

L'annonce du reconfinement à compter du 30 octobre, pour quatre semaines, s'est forcément traduite par des mesures restrictives d'accès aux équipements publics pour éviter au maximum les interactions. Elus et agents de la Ville ont ainsi à nouveau fait preuve d'agilité pour agir et réagir, mais aussi de pédagogie et de flexibilité pour repenser leurs actions et le fonctionnement opérationnel (redéploiement de certaines équipes pour en renforcer d'autres continuant à assurer un service de proximité aux Sassenageois).

Certains dispositifs expérimentés au printemps ont ainsi été reconduits, parmi lesquels le « prêt à emporter » à la médiathèque, ou encore les appels passés aux seniors pour s'enquérir de leur santé, de leur moral et de leurs besoins.

### Un 11-Novembre à huis clos

S'il est par ailleurs un rendez-vous important qui a marqué les esprits en ce second confinement, c'est assurément la commémoration du 11-Novembre. En effet, alors qu'elle rassemble habituellement plusieurs centaines de Sassenageois, toutes générations confondues, cette édition a été contrainte de se tenir à huis clos. Mais il était hors de question que ce temps de mémoire ne soit pas partagé. Ainsi, c'est sur la page Facebook de la Ville (@VilleSassenage) que photos et vidéo ont permis de communier en cette date honorant la Victoire et la Paix, et rendant hommage à tous les morts pour la France...



## Un pas avec Lya



Lya Perrot Massola est une fillette de deux ans qui a déjà affronté de grosses épreuves dans sa petite vie. Née grande prématurée, elle s'est battue pour survivre dès son arrivée dans ce monde. Aujourd'hui, ses jours ne sont plus en danger, mais son corps l'empêche de se mettre debout et de marcher. Elle a de grosses douleurs au niveau des jambes, et cela nécessite des soins adaptés quotidiens. Après de nombreuses recherches, ses parents ont découvert une opération pouvant la soulager et lui

donner la chance de marcher un jour ; opération qui ne se pratique qu'en Allemagne et qui n'est pas remboursée. Ils ont ainsi besoin de rassembler 30 000 € pour qu'elle puisse subir cette intervention en début d'année 2021. Une cagnotte Leetchi a donc été créée ([leetchi.com/c/un-pas-avec-lya-rkzpxlq5](https://leetchi.com/c/un-pas-avec-lya-rkzpxlq5)) et nous relayons cette initiative pour les soutenir. Peu importe le montant de chaque participation, il s'agit d'épauler collectivement cette famille. Aussi, n'hésitez pas à en parler autour de vous car quelques euros de plus dans cette cagnotte peuvent changer la vie de Lya. D'avance, merci pour elle !

INFOS : [UNPASAVECLYA.WIXSITE.COM/LYA-PERROT](https://unpasaveclya.wixsite.com/lya-perrot), ET [UNPASAVECLYA SUR FACEBOOK](#).  
VOUS POUVEZ AUSSI VOUS INSCRIRE À LA NEWSLETTER (EN BAS DE LA PAGE D'ACCUEIL) OU  
CONTACTER SES PARENTS VIA [UNPASAVECLYA@GMAIL.COM](mailto:unpasaveclya@gmail.com).

## Maëlys Pellet, la miss du Comité

Après avoir été reportée, l'élection de Miss Rhône-Alpes 2020 s'est déroulée le 7 novembre. Cette édition particulière s'est tenue à huis clos et a été retransmise sur YouTube en raison de la crise sanitaire. La Sassenageoise Maëlys Pellet, première Dauphine de Miss Isère, a porté haut les couleurs de Sassenage lors de ce rendez-vous puisque, si elle n'a finalement pas été couronnée – c'est la Lyonnaise Anaïs Roux qui a remporté le titre de Miss Rhône-Alpes 2020 –, elle a décroché le Prix du Comité. Félicitations à elle !



## Don du sang : la mobilisation continue



Malgré la crise sanitaire, les collectes de sang continuent, et il est d'ailleurs nécessaire que les donateurs de sang restent mobilisés, surtout en cette période de fêtes de fin d'année. Une collecte est justement prévue jeudi 24 décembre de 9h à 12h à Sassenage. Vous pouvez donc d'ores et déjà réserver le créneau qui vous convient sur le site [mon-rdv-donnesang.efs.sante.fr/collecte/liste](https://mon-rdv-donnesang.efs.sante.fr/collecte/liste), en sélectionnant Sassenage et en mentionnant la date de la collecte. Pour rappel, des mesures spéciales Covid ont été prises

par l'EFS afin de garantir la sécurité de tous (port obligatoire du masque chirurgical fourni par l'EFS, lavage des mains à l'entrée et à la sortie, pas de contact physique avec d'autres personnes, apporter son stylo).

INFOS : [AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE SASSENAGE](mailto:AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE SASSENAGE),  
[ASDB.SASSENAGE@GMAIL.COM](mailto:ASDB.SASSENAGE@GMAIL.COM).

## Les enfants investissent l'esplanade

Avec la mise en place des jeux pour enfants, le projet de réaménagement de l'esplanade de la mairie est entièrement terminé.

Malgré le froid qui s'installe, bon nombre de petits Sassenageois ont d'ores et déjà testé cette belle réalisation en bois le mercredi, le week-end, et même tôt le matin pour ceux qui passent par-là pour aller à l'école. Des jeux qui font l'unanimité !



## Noël approche...



Les services municipaux travaillent d'arrache-pied pour faire en sorte que l'esprit de Noël demeure intact malgré les inconnues dues à la gestion de la crise sanitaire.

Raison pour laquelle les quelque 63 illuminations installées en traversée de voirie, sur les mâts d'éclairage, ainsi que sur certains arbres, prennent vie ce lundi 30 novembre, et scintilleront dès la tombée de la nuit jusqu'au dimanche 3 janvier. L'occasion de découvrir les nouveaux motifs qui trônent au niveau du carrefour des Martyrs, des ronds-points du Hameau du Château et Jean Prévost, du square de la Libération, et de l'entrée nord de la

ville. Au total, quinze sites sont agrémentés de ces illuminations festives.

Par ailleurs, les décorations extérieures réalisées par le service Espaces verts sont en train d'être achevées dans les ateliers municipaux, et seront mises en place semaine 50, c'est-à-dire à partir du 7 décembre. Elles seront installées aux abords de certains bâtiments communaux et sur les ronds-points.

L'intérieur des bâtiments communaux ouverts au public se parera également de quelques décorations de circonstance à cette date-là !

## ... Et la neige n'est pas loin !

Côté viabilité hivernale, les astreintes ont commencé au début du mois de novembre et prendront fin en mars, comme chaque année. Le personnel communal en charge du déneigement est donc fin prêt à affronter les chutes de neige.

Par ailleurs, cette année encore, un bac contenant du sel de déneigement est disponible aux abords du bâtiment administratif du centre technique municipal. Exclusivement réservé aux Sassenageois, il vous faudra vous munir d'un justificatif de domicile et d'un contenant de type seau pour pouvoir retirer du sel aux heures d'ouverture.



### DECLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

#### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

## « Sassenage engagée pour le sport, Sassenage « Terre de Jeux » ! »

Comme nous l'évoquions le mois dernier, Sassenage est retenue pour être centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024<sup>(1)</sup>. Le nageur paralympique David Smétanine, qui était ambassadeur de la Semaine Olympique et Paralympique en février dernier aux côtés du non moins grand champion Guillaume Gille (handball), réagit à cette annonce.



« C'est la récompense de tous les efforts de la ville en faveur du sport. Après avoir été sélectionnée site d'entraînement pour la Coupe du monde féminine de football en 2019, Sassenage est officiellement retenue comme centre de préparation pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. C'est non seulement une formidable nouvelle, mais en cette période sanitaire si compliquée, c'est aussi et surtout une réelle lueur d'espoir qu'un avenir meilleur s'offre à nous...

C'est une annonce qui vient saluer tout le travail effectué depuis de nombreuses années pour permettre à chacun de pratiquer une activité sportive de loisirs ou de compétition dans les meilleures conditions. C'est également la certitude que cette ville de l'agglomération grenobloise va pouvoir à nouveau recréer ce lien social si précieux dont chacun a besoin.

Le sport comme premier lien social parce qu'il rassemble et rassemblera une

nouvelle fois autour d'un sport populaire, le football, à l'occasion du plus grand événement de la planète : les Jeux Olympiques et Paralympiques ! Rien que ça ! J'aurai également une pensée particulière pour le district de football qui se trouve justement à Sassenage, et qui m'avait fait l'honneur il y a quelques années de m'associer au tirage de la coupe de France. Une bien belle coïncidence là aussi !

Après 1968 et des Jeux d'hiver qui ont profondément transformé notre territoire, Sassenage et l'Isère montrent une nouvelle fois l'exemple de par leur implication dans cette formidable aventure qui, à n'en point douter, marquera l'ensemble des habitants et des jeunes générations pour de longues années ! Bravo, et vive le sport ! »

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°263 – novembre 2020, l'article « JO 2024 : Sassenage dans la partie ! », page 4.

## Et si étiez volontaire aux Jeux de Paris ?

Beaucoup en ont rêvé, c'est désormais chose faite ! Cent ans après, les Jeux Olympiques d'été seront de retour en France en 2024. Les chiffres de l'évènement sont vertigineux : 15 000 athlètes, 20 000 journalistes, des millions de spectateurs et des milliards de téléspectateurs..., et une organisation qui n'aura donc pas le droit à l'erreur pour faire de cet évènement une grande fête, et de Paris la capitale mondiale du sport !

Entre 45 000 et 70 000 volontaires seront donc recrutés par l'équipe Paris 2024.

Mais qui peut devenir bénévole ? Quand pourra-t-on candidater, et pour quelles missions ?

Tout le monde peut devenir volontaire, que l'on soit français ou non. Il est cependant impératif d'avoir 18 ans et de parler au moins deux langues.

Néanmoins, il vous faudra faire preuve d'encore un peu de patience car comme pour chaque édition, le programme d'inscription sera lancé deux ans avant les Jeux, soit en 2022, mais la date n'est pas encore précisée. Attention toutefois, le processus de sélection est long et rigoureux (dossier de candidature en ligne, tests de langues, mise en situation réelle, entretien vidéo collectif...), et les candidatures

affluent de France, mais aussi du monde entier. Il faudra donc être motivé(e), mais cela ne suffira pas pour être retenu(e) ! Les profils recherchés sont nombreux, et les volontaires sélectionnés pourront être affectés à différentes missions auprès des athlètes et des délégations, auprès des spectateurs, ou durant les compétitions elles-mêmes : presse et communication, services de santé, technologie, protocole et langues, cérémonies d'ouverture et de clôture, soutien opérationnel au comité d'organisation, travail sur les épreuves sportives... Certaines tâches ne pourront par contre pas être déléguées à des bénévoles, comme par exemple la sécurité ou la conduite de personnalités.

D'ailleurs, si vous êtes Sassenageois(e) et que vous avez déjà participé à la grande aventure des Jeux en tant que bénévole, aux JO de Grenoble en 1968 ou d'Albertville en 1992, n'hésitez pas à nous contacter ([redaction@sassenage.fr](mailto:redaction@sassenage.fr)) pour nous faire part de votre expérience !

INFOS : [HTTPS://WWW.PARIS2024.ORG/FR](https://www.paris2024.org/fr)



# Faire avancer les mobilités



Pour les projets relatifs aux mobilités, la route est toujours parsemée d'embûches, et le travail, de longue haleine !

Entre faisabilité technique, financement, décisions diverses et réalisation, la réflexion qu'ils impliquent, et la durée de leur mise en œuvre, nécessitent effectivement détermination et patience, lorsqu'ils ont la chance d'aboutir... Car il arrive que certains d'entre eux soient évoqués (longtemps parfois !), que leurs études soient lancées, puis qu'ils soient finalement mis en sommeil pour ressortir un jour des cartons, ou pas, car ainsi vont et viennent les priorités, entre lourdeurs administratives, complexité des montages, interactions des collectivités, et autres considérations qui échappent assurément au quidam...

Mais pas de quoi décourager Sassenage,

convaincue du bien-fondé des dossiers qu'elle défend au service d'une circulation apaisée — en pratique, et pas seulement en théorie... —, mais aussi, plus largement, de la préservation de l'environnement et de la qualité de vie des Sassenageois ; les habitants, et pas seulement les automobilistes, subissant en effet un trafic de transit toujours plus dense (plus de 18 000 véhicules/jour sur les avenues de Valence et de Romans), notamment quand l'A480 est saturée et que la traversée de Sassenage fait office de voie de délestage. Et comme si cela ne suffisait pas, que dire des déviations nocturnes induites par le chantier d'envergure, en cours et au long cours, mené sur l'A480...

À la croisée des besoins des particuliers et des professionnels, de l'évolution des

pratiques, d'une conscience écologique et d'aspirations sociétales qui s'aiguisent, les déplacements doivent plus que jamais s'appréhender dans leur diversité, dans une approche multimodale intégrant transports en commun, mobilités douces, camions et autres convois exceptionnels...

Tramway, voie urbaine des Iles, bus à haut niveau de service, transport par câble, modes doux et maillage de l'offre de déplacements sur le territoire communal..., les enjeux sont importants pour Sassenage, et les projets résolument structurants.

Tout d'horizon des dossiers défendus pour sortir Sassenage de cet engorgement, et pour promouvoir des mobilités coordonnées, raisonnées et responsables...



# Rencontre au sommet autour des projets structurants

Le 3 novembre dernier, élus et techniciens de la Ville recevaient Sylvain Laval, président du SMMAG (syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) et vice-président de Grenoble-Alpes Métropole, pour lui présenter sur site les projets communaux intéressant les mobilités, sans manquer de les mettre en perspective avec d'autres dossiers importants permettant de mieux en appréhender les enjeux.

Au programme donc, le projet d'aménagement du Bourg (Cœurs de ville, cœurs de métropole), valorisant principalement les liaisons piétonnes, la sécurisation de plusieurs rues telles que celles du Taillefer, de l'Argentière, ou encore les chemins du Néron et du Paget, mais également les possibles aménagements de pistes cyclables. Et l'occasion d'aborder aussi, et surtout, plusieurs projets structurants, et au long cours, en matière de déplacements : les incontournables voie urbaine des Iles et Métrocâble.

## La voie urbaine des Iles

Depuis 2001, la Ville soutient la création d'une voie de contournement, située à l'est de Sassenage, dénommée voie urbaine des Iles, comprenant une double voie, des aménagements favorisant les modes doux, ainsi qu'un pôle d'échange multimodal permettant de désengorger l'accès au reste du territoire métropolitain. Rappelons qu'en 2015, un premier tronçon a été réalisé rue de Clémencière, avec maillage au niveau du carrefour à feux dit d'Air Liquide.

Si, en vingt ans, la détermination pour un tel aménagement n'a pas varié au niveau local, voire, qu'elle s'est renforcée, c'est parce que la traversée nord/sud de Sassenage, par les avenues de Valence et de Romans, ne cesse de s'intensifier pour atteindre aujourd'hui plus de 18 000 véhicules par jour les mardis et jeudis, lorsque cette voie a été calibrée pour en supporter 12 000.

Cette unique desserte sur l'axe nord-sud induit des nuisances importantes et bien

identifiées, à savoir :

- La sécurité : trois écoles primaires sont à proximité immédiate des deux avenues. En l'état, il n'y a pas de possibilité d'intégrer les déplacements en modes doux. Par ailleurs, le pont du Furon est un ouvrage ancien, et si un problème de structure venait à survenir, la traversée de la commune ne pourrait se faire que par le biais d'un détour par le pont-barrage, renvoyant un nombre très important de véhicules sur l'A480 déjà bien saturée aux heures de pointe.

- La pollution : 4 000 riverains, dont deux écoles primaires, sont à moins de cent mètres de la voie, respirant une pollution de l'air importante toute la journée.

- Le bruit : le passage incessant des véhicules induit des nuisances sonores croissantes.

- Les bouchons : matin et soir, aux heures pendulaires dont l'amplitude ne cesse d'augmenter, la traversée de Sassenage se fait en 20 à 25 minutes. Les transports en commun ne peuvent atteindre leur vitesse commerciale ni, de fait, respecter leurs temps de parcours.

- L'augmentation constante de la circulation automobile en provenance du plateau du Vercors.

La création de la voie urbaine des Iles, intégrée dans le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), pourrait permettre un délestage d'une partie de la circulation et réduire ainsi fortement les nuisances.

## Cap au nord pour Métrocâble ?

Si l'idée d'un transport urbain par câble est aujourd'hui parfaitement entrée dans les mentalités, sa réalisation, par contre, via le tracé pressenti Fontaine-La Poya – Saint-Martin-le-Vinoux, en passant par Sassenage et Grenoble, laisse largement perplexe puisque ne répondant absolument pas aux problématiques d'engorgement des voiries sur Sassenage.

Rappelons que cet aménagement d'envergure s'inscrit en parallèle de l'opération

d'aménagement urbain Portes du Vercors, ce projet porté par Grenoble-Alpes Métropole sur les territoires de Fontaine et Sassenage, que Sassenage veut précisément voir définitivement rayé des cartes en raison de la densification urbaine massive qu'elle induit, des hauteurs de bâtiments pouvant aller jusqu'à R+9, sans oublier l'emplacement même de ce programme, en zone inondable fortement impactée, ou encore le déficit vertigineux des projections budgétaires... Autant d'arguments qui ont amené la Ville à militer fermement contre cette opération, et à se positionner en faveur d'une approche plus raisonnée et responsable de cette zone foncière disponible (aménagements à vocation agricole au service de la promotion de circuits courts, maraichage urbain, jardins familiaux...).

Mais revenons-en à Métrocâble ! L'une des craintes exprimées concerne le positionnement-même du terminus, situé à Fontaine-La Poya, qui pourrait effectivement être de nature à aggraver (encore) la situation déjà critique du trafic automobile sur les avenues de Valence et de Romans, cet axe obligatoire pour les automobilistes en provenance du Vercors et du nord de Sassenage ; raison pour laquelle Sassenage sollicitait justement le SMTC (Syndicat mixte des transports en commun), dès avril 2017, pour une étude de tracé alternatif, avec un départ situé plus au nord de la commune — du côté d'Air Liquide —, et qui rejoindrait la station de l'Argentière. Une hypothèse qui présenterait l'avantage non négligeable que les automobilistes n'aient plus à traverser Sassenage dans les conditions de circulation déjà bien compliquées que l'on connaît, et que les riverains n'aient plus, non plus, à en supporter toutes les nuisances... Bien que les élus sassenageois soient régulièrement remontés au créneau pour faire entendre leurs arguments, cette demande n'a semble-t-il toujours pas été prise en compte...



# Sur le terrain des transports en commun...

Élément structurant des déplacements sur le territoire métropolitain, le tramway est le grand absent remarqué à Sassenage.

En 2015, la Ville lançait une consultation auprès des Sassenageois pour qu'ils se prononcent en faveur du tramway ou d'une voie de bus réservée. Les participants avaient alors exprimé leur préférence pour le tramway à 54,63 % ; des résultats que la Ville n'avait bien évidemment pas manqué de transmettre au SMTC (syndicat mixte des transports en commun), sauf que la ligne de Pont-de-Claix a finalement grillé la priorité au prolongement du tram A depuis le terminus de la Poya...

Bref, bien que les Sassenageois aient longtemps plébiscité le tramway, et que les élus aient porté leur voix avec vigueur, il a fallu se résoudre au renvoi incessant de ce projet aux calendes grecques ; la perspective de voir circuler un tramway sur les avenues de Romans et de Valence relève de l'illusion, de l'espoir déçu, du mirage...

Coûts élevés, habitat insuffisamment dense, et autres difficultés de mise en œuvre auraient effectivement prévalu. Précisons qu'à l'heure actuelle, le Plan de déplacements urbains (PDU) ne fixe aucune nouvelle ligne de tramway, mais seulement des études... d'ici à 2030. Et c'est précisément la raison pour laquelle un BHNS (bus à haut niveau de service)<sup>(1)</sup> était envisagé, sauf que c'est finalement un bus avec une voie partiellement réservée qui a été mis en place courant 2018 sur les deux principales avenues traversant Sassenage. Une option qui n'a pas immédiatement été lisible ; les

automobilistes ayant effectivement eu du mal à s'en approprier l'usage de par l'originale circulation en « zig-zag » induite par son tracé pour justement laisser la priorité aux bus sur certains tronçons. Et in fine, cet aménagement n'a pas non plus eu les résultats escomptés puisque d'importants retards sont encore fréquemment constatés, notamment aux heures de pointe ; lesquels ne jouent pas en faveur de l'attractivité du réseau...

Ce sont les lignes 19, 20, 50 et 54, ainsi que C6 qui desservent Sassenage au titre du réseau Semitag. C'est bien évidemment sur l'axe principal des avenues de Romans et de Valence que l'offre est la plus fournie (lignes 19, 20 et 50). La ligne 54 est quant à elle la seule à emprunter les deux ponts (pont-barrage et pont des Martyrs) comme points d'entrée et de sortie du territoire communal. Enfin, un arrêt de la C6 est situé sur la commune, au niveau de la rue de Chamechaude.

Sans oublier les lignes Sacado, à vocation scolaire, qui desservent les écoles des Pies et Hameau du Château, le collège Fleming et le lycée Roger Deschaux. Enfin, le réseau Transisère relie Villard-de-Lans à la gare routière de Grenoble en passant par les avenues de Valence et Romans, avec la ligne 5100.

Mais rien de tel qu'un plan pour mieux appréhender la réalité du maillage sur le terrain...

(1) Une ligne BHNS nécessite une infrastructure de qualité, un parcours avec des voies propres à sa circulation, une forte fréquence, ainsi qu'une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



**Nouvellement élu en charge de l'épineuse question des mobilités,**

**comment abordez-vous cette délégation éminemment cruciale pour Sassenage ? J'ai accepté cette délégation avec humilité, en ayant effectivement pleinement conscience que les attentes et les enjeux pour la ville comme pour nos concitoyens sont majeurs.**

**Je reste néanmoins persuadé que la marge de progression est conséquente pour**

**l'évolution de notre plan de circulation.**

**Les déplacements sont à la croisée des compétences de plusieurs collectivités et instances, en rajoutant assurément à la complexité de cette problématique. Comment la Ville l'aborde-t-elle, et quelles sont précisément ses marges de manœuvre pour imaginer raisonnablement une amélioration de la situation ?** En effet, plusieurs acteurs seront nécessaires à l'amélioration des déplacements sur notre

**territoire, j'ai nommé Grenoble-Alpes Métropole (compétence voirie), le SMAAG (compétence transport sur les infrastructures et achat de matériel) et la Semitag (exploitant du réseau Tag). A ce sujet, j'ai d'ailleurs déjà rencontré Sylvain Laval, le nouveau président du SMAAG et vice-président de la Métropole en charge de la voirie, pour évoquer l'impérieuse nécessité des projets structurants que sont notamment la voie urbaine des Iles, le Métrocâble, ou encore le futur parking relais (P+R) au**

**départ des Engenières. Nous avons abordé également les aménagements de voirie sur les routes secondaires, qu'il nous importe effectivement de voir améliorés à Sassenage, pour qu'une circulation apaisée ne se résume pas à des effets d'annonce, ou à de jolis panneaux qui vendent du rêve, mais qu'elle devienne enfin une réalité... Cet échange avec Sylvain Laval a été riche et constructif. Je tiens d'ailleurs à l'en remercier. J'ai bon espoir que les collectivités en charge de la**

**mobilité entendent nos arguments et nous apportent leur contribution et leur soutien pour que ces aménagements se réalisent durant cette mandature, car nous sommes bien sur des enjeux qui, au-delà d'intéresser Sassenage, concernent la métropole.**

**Voie urbaine des Iles, Métrocâble, mobilités douces... Les chantiers sont nombreux. Les attentes sont grandes. Quelles vont être vos priorités ?** Ma priorité est bien entendu la

# En quête de mobilités

En novembre 2019, les partenaires institutionnels de la grande région grenobloise (l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, la communauté de communes du Grésivaudan, Grenoble-Alpes Métropole et l'Établissement public du Schéma de cohérence territoriale (ScoT)) commanditaient une enquête sur les déplacements. Suspendue pendant six mois du fait de la crise sanitaire, elle a pu reprendre durant le mois d'octobre, comme alors évoqué dans

Sassenage en pages.

Si l'on ne sait pas encore précisément quand les résultats de cette vaste consultation seront rendus publics, mieux cerner les pratiques de déplacements des habitants de la grande région grenobloise devrait permettre, espérons-le, de repenser et de réorganiser les mobilités en intégrant (enfin) les projets structurants et leurs ajustements jusqu'alors restés au point mort... C'est l'espoir effectivement caressé par Sassenage pour étayer les positions qu'elle défend.



## REPÈRES

L'offre de la Semitag en bref sur le territoire métropolitain :

- **Tramway**, lignes A à E, avec un passage toutes les 3 à 10 mn aux heures de pointe, et un service assuré de 5h à 2h.
- **Chrono**, lignes C1 à C7, avec un passage toutes les 5 à 10 mn aux heures de pointe, et un service assuré de 5h30 à 1h.

- **Proximo**, lignes 12 à 26, avec un passage toutes les 7 à 15 mn aux heures de pointe, et un service assuré de 5h30 à 20h30.
- **Flexo**, lignes 40 à 71, avec un service régulier ou sur réservation.
- **Sacado**, qui assure la desserte des établissements scolaires s'il n'y a pas de ligne régulière à proximité.

## Pour des déplacements pratiques en quelques clics !



Regroupant onze partenaires et acteurs des mobilités en Isère, dont la Semitag à l'échelle du territoire métropolitain, Itinisière est un portail digital<sup>(1)</sup> qui a été mis en place dans le but de centraliser les solutions de déplacements multimodaux sur l'ensemble du département de l'Isère. Ainsi, il permet notamment de calculer un itinéraire en Isère et jusqu'à Lyon, quel que soit le moyen de transport (auto, transport en commun, covoiturage, autopartage,

vélo...), de calculer le coût d'un déplacement, de consulter les horaires des lignes de transports en commun, ou encore les perturbations du trafic routier...

Bref, c'est un outil que nous vous invitons vivement à utiliser. D'ailleurs, un accès direct (widget) à Itinisière est désormais possible depuis le site internet de la Ville, [sassenage.fr](http://sassenage.fr).

(1) [www.itinisiere.fr](http://www.itinisiere.fr)

## AUX BÂTIMENTS, AUX TRAVAUX ET AUX MOBILITÉS

voie urbaine des Iles. Sa réalisation devient urgente et indispensable au vu des flux croissants de circulation que nous subissons au quotidien sur l'axe nord/sud de notre commune. Nous comptabilisons notamment quelque 18 000 véhicules/jour en transit sur cet axe, avec pour seul accès le pont de la RD 1532 en franchissement du Furon au niveau du groupe scolaire Vercors. Récemment, un sondage structurel a démontré que des réparations et des renforcements étaient nécessaires à cet ouvrage.

De quoi accréditer encore plus la thèse que nous défendons avec détermination, que la réalisation de la voie urbaine des Iles, au nord de Sassenage, est la condition sine qua non pour envisager une offre adaptée de transports en commun sur les avenues de Valence et de Romans. Il s'agirait d'une ligne répondant aux attentes de tous, avec des fréquences et des temps de parcours non seulement affichés, mais respectés ! On ne peut pas étudier sérieusement la question

épineuse des mobilités, sans intégrer à la réflexion tous les modes de déplacements et autres dispositifs connexes (cycle, piéton, voiture, transport en commun, covoiturage, P+R, borne de recharge électrique, développement de l'auto-partage Citiz, métrobox pour les vélos...). Je m'y emploie, transport en commun, covoiturage, P+R, borne de recharge électrique, développement de l'auto-partage Citiz, métrobox pour les vélos...). Je m'y emploie, croisant l'expertise des techniciens de la Ville, et l'expérience de mes collègues élus, à Sassenage comme ailleurs. Je suis également particulièrement attentif au déploiement d'outils

numériques comme « itinisière », qui permettent à chacun de faciliter ses déplacements. Proposer aux Sassenageois d'y avoir accès directement via le site internet de la Ville a d'ailleurs été une évidence ! Enfin, nous attendons avec impatience les résultats de l'enquête diligentée par le SMMAG sur les déplacements à l'échelle du territoire métropolitain. Si d'aventure ils ne nous permettaient pas d'avoir une vision affinée des pratiques sur Sassenage, alors nous n'excluons pas de consulter directement les

Sassenageois et les Sassenageois, mais à n'en pas douter, le SMAAG, en tant qu'autorité organisatrice compétente, devrait contribuer précieusement à l'exhaustivité de cet inventaire au service de l'amélioration des mobilités pour tous.

## Conseil municipal. 9 novembre 2020

### Gratifier les stagiaires

La Ville peut être amenée à accueillir des étudiants de l'enseignement supérieur au titre de stages effectués dans le cadre de leur cursus de formation. Le conseil municipal adopte la délibération relative au versement d'une gratification minimale obligatoire pour les

stagiaires de l'enseignement supérieur lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs ou si, au cours d'une même année scolaire ou universitaire, le stage se déroule sur une période de deux mois, consécutifs ou non. Le montant forfaitaire de cette gratification est fixé à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale.  
*Unanimité*

### Recensement démographique 2021

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'Etat, bien que le maire soit le responsable de l'enquête dans sa commune. En ce sens, le conseil municipal doit charger le maire de la préparation et de la réalisation de l'enquête. La réalisation des enquêtes repose sur un partenariat entre la commune et l'Insee (institut national de la statistique et des études économiques). La commune prépare et réalise l'enquête. Elle reçoit, à ce titre, une dotation forfaitaire. L'Insee contrôle pour sa part la collecte des informations. La dotation de l'Insee pour l'année 2021 est fixée à 2 055€.

Le maire est chargé de nommer par arrêté municipal un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement pour l'année 2021, et un

correspondant du répertoire d'immeubles localisés pour l'année 2021, et de recruter, par arrêté municipal pour les agents de droit public, ou par contrat de travail pour les personnes relevant du droit privé, les agents recenseurs nécessaires. Il prend alors tous les actes administratifs nécessaires à ces emplois.

Il est à noter que les agents recenseurs ont en charge la remise et la collecte des questionnaires aux habitants. Pour ce faire, ils sont titulaires d'une carte officielle d'agent recenseur, et doivent en outre tenir pour strictement confidentiels les renseignements individuels collectés.

La rémunération brute des agents recenseurs est fixée, pour l'année 2021, à 1,75€ par feuille de logement rapportée, et à 2,05€ par bulletin individuel rapporté.

*Unanimité*

### Subventions sollicitées pour groupe scolaire à rénover

La rénovation des bâtiments du groupe scolaire des Pies est nécessaire pour assurer un meilleur confort d'usage aux enfants, aux enseignants et au personnel communal, ainsi que pour répondre aux exigences de réduction de la consommation d'énergie finale.

Dans le cadre de la stratégie patrimoniale et de la pérennité des bâtiments, et conformément au plan Air énergie climat local de Grenoble-Alpes Métropole, la Ville a engagé depuis 2017 un programme ambitieux de rénovation énergétique de son patrimoine bâti en vue d'en réduire la consommation. Dans ce cadre, elle a décidé d'intégrer les travaux d'amélioration énergétique du groupe scolaire des Pies dans un projet de réhabilitation complète de l'ensemble des bâtiments. Construit dans les années 70, le groupe scolaire des Pies est un ensemble de plus de 4731 m<sup>2</sup> composé d'une école élémentaire de 3295m<sup>2</sup> avec 20 classes, ainsi que d'une école maternelle de 1436m<sup>2</sup> avec 11 classes.

Si les locaux ont été entretenus régulièrement (changement de menuiseries, sols, réseau de chauffage...), ils n'ont en revanche pas fait l'objet de travaux conséquents depuis leur construction, engendrant ainsi une déperdition énergétique importante.

Dans ce contexte, une STD (Simulation Thermique Dynamique) a été réalisée par le bureau d'études Canopée en 2020, permettant de dresser un état des lieux global de la totalité pour déterminer les postes les plus consommateurs en énergie, identifier, détailler et chiffrer les actions de rénovation les plus pertinentes.

Ainsi les actions projetées portent sur l'isolation de l'enveloppe des bâtiments par l'extérieur, l'amélioration du confort d'été, la mise en place de VMC, le remplacement de menuiseries, l'isolation des toitures, la mise en place de protection solaire, selon un coût prévisionnel d'études et de travaux de réhabilitation estimé à 2 277 947 € HT.

Dans ce contexte, la Ville sollicite le soutien financier de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (25 % de la dépense subventionnable HT, sans plafond), du Conseil régional Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du « Bonus Relance » 2020/2021 (50 % des travaux plafonnés à 200 000 € HT), et auprès du Conseil départemental de l'Isère dans le cadre de la dotation territoriale et du dispositif « Plan Écoles » (22,5 % des travaux

plafonnés à 425 000€ HT + un bonus de 20 % plafonné à 200 000€). Le coût de ce vaste chantier de rénovation envisagé entre 2021 et 2025 est estimé, pour la Ville, à 883 460,30€ HT si elle obtient l'ensemble des subventions.

*Unanimité*



## Pass'Sport Culture 2020/2021

À travers son dispositif Pass'Sport Culture, la Ville souhaite favoriser l'accès des jeunes Sassenageois (jusqu'à 10 ans inclus), aux pratiques sportives et culturelles, lesquelles apparaissent comme autant de vecteurs de lien social, d'engagement et d'épanouissement personnel. Leurs fonctions éducatives et sociales sont effectivement conditionnées, en premier lieu, par la question fondamentale de l'accès aux pratiques. Cette aide financière que constitue le Pass'Sport Culture est réservée aux enfants de l'école primaire (maternelle et élémentaire), et n'est accordée aux familles que sous les conditions que la délibération précise expressément. Ainsi, elle concerne les seules familles domiciliées à Sassenage. Une seule aide est allouée par enfant pratiquant une activité sportive ou culturelle dispensée par des associations de la commune ou par les associations associées à ce dispositif (Association Sportive Fontaine escrime, Association Sportive Fontaine Handball, Association sportive Fontaine gymnastique, Drac Isère Vercors Escalade, et Association Sportive Fontaine Rugby). Le montant de cette aide est plafonné à 15 € par enfant et par an, jusqu'à la fin de sa scolarité élémentaire (aide accordée en totalité si le montant de l'adhésion

est supérieur ou égal à 15 €, ou égale au montant de l'adhésion dans le cas contraire).

Enfin, la délibération précise les démarches incombant aux familles pour obtenir ce soutien financier de la Ville à la pratique sportive et culturelle des enfants.

*Unanimité*



## Nouvelles désignations

La Mission Locale Isère Drac Vercors a pour objectif d'aider les jeunes de 16 à 25 ans à s'insérer professionnellement et socialement, et s'adresse en ce sens aux jeunes sortis du système scolaire. Elle assure ainsi l'accompagnement des jeunes des dix-neuf communes de son territoire, dont Sassenage. A ce titre, il est nécessaire de procéder à la désignation d'un élu municipal qui représentera la commune, qui siègera au conseil d'administration de la Mission Locale Isère Drac Vercors, et qui sera amené à en élire la nouvelle équipe dirigeante. Le conseil municipal désigne Marie-Frédérique Di Raffaele.

*25 pour, 8 abstentions*

Vu les délibérations du conseil municipal du 10 juillet 2020 déterminant d'une part le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS, et élisant d'autre part les conseillers municipaux représentant la commune à ce même CA du CCAS, et considérant par ailleurs la démission de Daphné David de son mandat de conseillère municipale en date du 15 septembre 2020, il convient de désigner un nouveau représentant.

Ainsi les membres élus du conseil municipal siégeant au sein du CA du CCAS sont désormais Assunta Rosin-Bedin, Francette Gierczak, Marie-Frédérique Di Raffaele (en remplacement de Daphné David), Nathalie Levrat et Marie-Laure Mayoud.

*Unanimité*

## Sugar & Co s'installe dans le Bourg !

Installés depuis le 3 novembre<sup>(1)</sup> au 71 rue de la République en lieu et place de l'ancienne fromagerie, Anne et Rémi ne sont pas des inconnus pour les Sassenageois qui ont pu découvrir depuis plusieurs mois leurs douceurs sucrées sur les marchés des Glériates et du Bourg. Comme l'explique Anne : « *Nous voulions développer notre petite entreprise, et avoir notre propre local. Nous avons eu un véritable coup de cœur pour le Bourg, son ambiance et ses habitants. Nous tenions donc à tout prix à nous y installer, et c'est maintenant chose faite !* ». Anne et Rémi n'en reviennent d'ailleurs toujours pas de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé : « *Tout le monde a été bienveillant avec nous, à commencer par les propriétaires du local qui nous ont beaucoup aidés, et ce à bien des égards. Puis il y a eu le soutien de la Ville, des clients, des commerçants du Bourg, cela fait vraiment chaud au cœur !* ».

Tous deux titulaires d'un CAP pâtisserie, Anne et Rémi ont aménagé leur boutique pour lui donner un côté cosy et créer un laboratoire de préparation des recettes visible de l'extérieur, « ludique et conçu

*dans une démarche de totale transparence envers nos clients* ». Aujourd'hui, Sugar & Co propose de délicieux entremets, tartelettes, biscuits et viennoiseries, le tout fait maison avec des matières premières de qualité, et si possible locales. Un partenariat avec un artisan boulanger, L'arbre à pains, a également été mis en place pour permettre aux clients sassenageois d'y trouver deux variétés de baguettes artisanales au levain... Vous l'aurez compris, Anne et Rémi sont de jeunes entrepreneurs heureux et très impatients de faire goûter leurs pâtisseries à ceux qui ne sont pas encore conquis. Alors, vous y allez quand ?

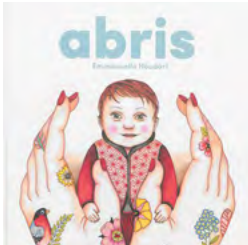
<sup>(1)</sup> Lire, dans Sassenage en pages de décembre 2019, en page 18, l'article « Sugar & Co : bon et fait maison ! ».

**INFOS : SUGAR & CO, 71 RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 07 81 86 69 51, CONTACT@SUGARANDCO.FR, SUGARANDCO.FR. FACEBOOK : SUGAR-CO-GRENOBLE, ET INSTAGRAM : SUGARANDCOGRENOBLE. OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 8H À 12H30 ET DE 15H À 18H30, LE DIMANCHE DE 8H À 12H (HORAIRES SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER APRÈS LE CONFINEMENT).**



À l'approche de ce Noël si particulier, les équipes de la médiathèque l'El vous proposent quelques idées cadeaux pour les grands comm

## Du côté de la médiathèque...



**Pour les tout-petits**  
**Abris**, Emmanuelle Houdart, Edition Les fourmis rouges

Emmanuelle Houdart promène son regard sur le monde avec amusement et tendresse.

À la manière d'une

berceuse, cet album égrène les abris de l'existence, depuis le ventre maternel jusqu'aux bras protecteurs de l'amoureux. Abris refuge, abris protection, abris consolation, abris pardon, abris courage, abris quiétude... Chaque double page est une étape : à chaque difficulté, son recours, son abri. Un bel album réconfortant dans cette période troublée. À partir de 2 ans.



**Pour se faire peur**  
**Shining in the dark**, Hans-Ake Lilja

À l'occasion des vingt ans de Lilja's Library, l'un des sites de référence sur l'œuvre de Stephen King, son responsable, Hans-Åke Lilja, a fait appel à la fine fleur de la littérature fantastique mondiale

pour composer cette anthologie. Du King lui-même — avec un texte inédit en français — à Jack Ketchum, en passant par Clive Barker, John Ajvide Lindqvist ou Ramsey Campbell, vous trouverez dans ces pages douze nouvelles teintées d'horreur et de science-fiction approuvées avec enthousiasme par le grand Stephen King en personne...



**BD enfant**  
**Le cœur de la forêt**, Miss Prickly, Kid Toussaint, Dupuis, Animal Jack, T.1

Prix jeune public du Festival BD de Chambéry 2020, Animal Jack est une série qui ravira les jeunes lecteurs.

Jack a le pouvoir de se

transformer en l'animal qu'il souhaite selon la situation à laquelle il est confronté : en ours protecteur, en singe discret, en diable de Tasmanie vorace... jusqu'à ce que ses camarades de classe disparaissent mystérieusement... Une BD colorée et dynamique qui aborde le thème de la protection de la nature. Une série à offrir au pied du sapin !

À partir de 7 ans.



**BD adulte**  
**Carbone et silicium**, Mathieu Bablet, Label 619

Une BD incontournable signée Matthieu Bablet (auteur de Shangri-la).

L'histoire futuriste de deux intelligences artificielles androïdes nées pour prendre soin d'une

population mondiale vieillissante. Deux témoins jumeaux traversant les siècles et interrogeant les limites de l'histoire moderne ainsi que son effondrement politique, économique et écologique. Un chef d'œuvre, Mathieu Bablet au sommet de son art...



**Pour les petits chefs**  
**La cuillère d'argent pour les enfants : les recettes préférées des italiens**, Grant Amanda, Phaidon

Retrouvez le mythique livre de cuisine La cuillère d'argent, adapté aux enfants.

Des plats et des pâtisseries faciles à réaliser au quotidien comme les bruschettas à la tomate, la pizza napolitaine ou encore le gâteau à l'orange. Des recettes accessibles à tous les enfants avec des ingrédients simples, des explications simplifiées et illustrées.

Un très beau livre pour les enfants qui veulent s'initier à la cuisine accompagnée de leurs parents, ou pour ceux qui souhaitent découvrir de nouvelles recettes ! À partir de 7 ans.



**À écouter et pour danser**  
**Funk**

**Mordechai / Khruangbin**

Khruangbin, le groupe qui ne fait que monter. Mêlant funk, rock, dub, musiques du monde, la formation texane proposait jusqu'à présent une musique

uniquement instrumentale. Dans ce nouvel album, Khruangbin ajoute du chant à certaines compositions. Et c'est une réussite ! En attestent des morceaux comme « Time - you and I » où l'on retrouve la teinte funky qui définit depuis une décennie ce groupe hors circuit. Parfois inégaux, les albums de Khruangbin sont toujours parsemés de pépites inédites qui donnent envie de suivre leur progression. À découvrir sans modération.

## Du côté de la ludothèque...

**Top Ten : un jeu coopératif innovant et drôle !**

Comment jouer ?

1. Lisez un thème. Exemple : Quel objet fallait-il avoir lors du naufrage du Titanic, du moins utile au plus utile ?

2. Chacun invente et annonce une réponse correspondant à son n° secret de 1 (le moins utile) à 10 (le plus utile) :

Une bouée canard ; Un jet-ski ; Une machine à remonter le temps ; Un appareil à raclette ...

3. Si le Cap'ten arrive à remettre les réponses dans le bon ordre, du plus petit au plus grand n°, l'équipe a gagné !

*L'avantage malin : même s'il est noté 14 ans, vous pouvez jouer avec des plus petits. Leur imagination pourrait donner lieu à des fous rires mémorables !*



**Licrnes dans les nuages : un jeu « girly » et craquant !**

Les cinq licrnes reçoivent souvent la visite de leurs amis dans leur château des nuages. Et comme il n'y a plus assez de place, elles doivent l'agrandir. Ensemble, les joueurs les aident en empilant les licrnes et les nuages magiques avec beaucoup de délicatesse. S'ils les empilent habilement et qu'ils collectent tous les cristaux de nuage, ils gagnent la partie tous ensemble.

*On craque vraiment pour les personnages trop mignons notamment Bébé Rosalie !*

À partir de 4 ans, de 1 à 4 joueurs.



# ur à partager

lipse, de la ludothèque, de l'Espace Familles et de la petite enfance  
e les petits, ainsi que des activités à partager en famille...

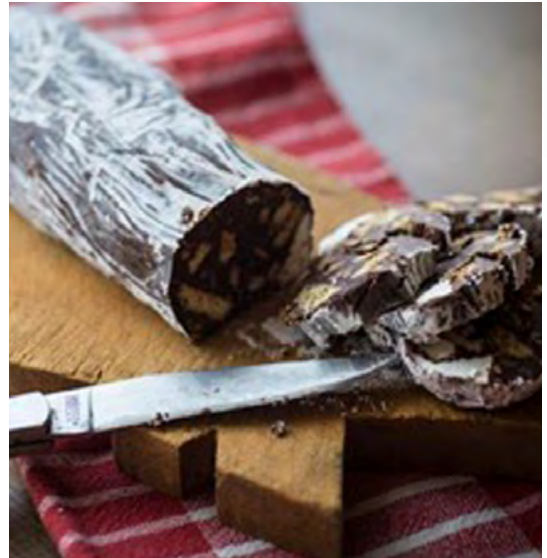
## Du côté de l'Espace Familles...

Une recette bluffante en trompe-l'œil pour les fêtes, que les enfants adorent : le saucisson au chocolat !

### INGRÉDIENTS

- 50 G DE CHOCOLAT EN POUDRE (CACAO)
- 160 G DE BEURRE FONDU
- 70 G DE SUCRE EN POUDRE + SUCRE GLACE POUR LA GARNITURE
- 1 ŒUF
- 160 G DE BISCUITS, TYPE « LU »

Bien mélanger le chocolat, le beurre, l'œuf et le sucre en poudre.  
Lorsque la préparation est bien homogène, casser les biscuits grossièrement et les écraser légèrement à l'aide d'une fourchette.  
Mélanger les biscuits à la pâte.  
Laisser le tout au réfrigérateur pendant ½ heure.  
Former un saucisson et le rouler dans le sucre glace.  
Conserver au frigo deux heures minimum pour que cela durcisse bien.  
Le préparer de préférence la veille.  
Couper en fines rondelles, et déguster !

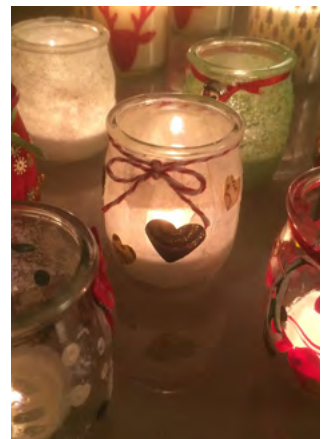


## Petite enfance : du côté des Lucioles et des P'tits choux

Et si vos bambins laissaient tomber les écrans pour exprimer leur créativité ? Cuisine, lecture, chant, activités manuelles : ce ne sont pas les idées qui manquent !

### La boîte à idées des p'tits bricolages de fête

- Plantation de lentilles sur coton : les humidifier, observer leur pousse, décorer un petit pot et les offrir aux grands-parents ou autres membres de la famille ;
- Pâtisserie : cookies pommes/cannelle, sablés de Noël, bûches...
- Création de petits sujets en pâte à sel sur le thème de Noël, à suspendre pour décorer le sapin ;
- Fabrication de décorations en forme de Père Noël, Bonhomme de neige avec des matériaux de récupération (rouleaux de papier toilette vides à peindre...)
- Préparation d'un calendrier de l'Avent à faire en famille (avec petites pochettes ou rouleaux de papier toilette vides)
- Réalisation de couronnes, mobiles et autres décorations de Noël à partir des trésors de la nature ramassés lors de balades (branches, pommes de pin...)
- Réalisation de photophores avec des pots de yaourt en verre...



## Santé : vos pratiques et besoins

Dans le cadre de la réflexion engagée par la Ville, en lien avec le Conseil de l'Ordre des médecins, concernant la création d'une Maison de santé sur Sassenage, voici un court questionnaire qui permettra de mieux appréhender les attentes et besoins des Sassenageois en matière médicale.

Votre participation n'est bien évidemment pas obligatoire mais elle est précieuse car elle contribuera à une meilleure visibilité de vos besoins pour une conception optimale de ce projet. Ce questionnaire est à déposer ou à retourner par courrier en mairie avant le 20 décembre (hôtel de ville, 1 place de la Libération). Il est également disponible sur le site internet de la Ville ([sassenage.fr](http://sassenage.fr)).

### 1) Informations personnelles

Dans quel secteur de Sassenage se situe votre domicile ? .....

Combien de personnes composent votre foyer ?.....

Âge des personnes composant votre foyer : .....

### 2) Informations relatives à votre santé et à vos attentes en la matière

Êtes-vous suivi(e) par un médecin généraliste ?

Oui  Non

Si oui :

À Sassenage

Ailleurs. Pourquoi ? .....

Seriez-vous intéressé(e) par la création d'une maison de santé à Sassenage regroupant plusieurs spécialités ?

Très intéressé(e)  Plutôt intéressé(e)

Plutôt pas intéressé(e)  Pas du tout intéressé(e)

Pour quelle(s) raison(s) ?.....

.....

De quel(s) professionnel(s) de santé auriez-vous besoin ?

Médecin généraliste

Médecin(s) spécialiste(s). Quelle(s) spécialité(s) :

Dentiste

Profession(s) paramédicale(s). Quelle(s) spécialité(s) :

Avez-vous des remarques sur l'accès aux soins à proximité de votre domicile ?

Distance trop éloignée pour se faire soigner  Carence en médecin

Délais d'attente trop important  Difficulté de mobilité  Difficulté de stationnement

Remarques ou suggestions.....

.....

.....

.....

.....





### Toutes et tous en confinement

Rendu nécessaire par la circulation très active du virus, ce deuxième confinement est globalement plus difficile à vivre.

Même si, par rapport à celui du printemps, il paraît moins contraignant, la difficulté réside dans le fait que les restrictions posées manquent de lisibilité, voire de cohérence, pour être pleinement intégrées. Sentiment d'injustice, morosité, refus des consignes..., cette seconde vague a fait naître un profond malaise atteignant significativement le moral des Français.

Alors oui, trouver le juste équilibre entre maintenir l'activité économique et assurer la sécurité sanitaire de tous est un exercice complexe. Mais c'est un objectif impérieux. Et ce qui l'est aussi, c'est de préserver l'emploi. S'il s'agit bien sûr de tout mettre en œuvre pour juguler la pandémie, l'incertitude qui s'installe et le manque de perspectives n'arrangent rien, d'autant que la crise sanitaire est aujourd'hui aussi synonyme d'urgence sociale.

J'ai d'ailleurs une pensée émue pour tous les commerçants et acteurs économiques dont

l'activité est considérée comme non-essentielle, et pour tous les salariés « sur le carreau », ceux-là mêmes qui nous sont précieux puisqu'ils incarnent la vitalité de nos communes.

Il est impératif que chacun applique scrupuleusement les gestes barrières et le port du masque. A cet égard justement, il ne suffit pas de le porter, mais bien de veiller à le changer régulièrement pour ne pas être vecteur de contamination.

C'est par le cumul de ces efforts du quotidien que nous ferons ensemble la preuve de notre sens des responsabilités et de notre capacité à contribuer activement à cette lutte, et donc à ce retour à cette vie sociale plus riche à laquelle nous aspirons. C'est essentiel.

Consommer local, c'est consommer solidaire. J'espère que l'allègement du confinement permettra justement à chacun de privilégier la proximité dans ses achats du quotidien. Nos acteurs économiques ont tout mis en œuvre pour se conformer aux contraintes gouvernementales, et assurer un accueil sécurisé à leur clientèle. Que leurs efforts soient récompensés. Que nous soyons tous au rendez-vous pour saluer la qualité de leur service et

pour les soutenir, car à n'en pas douter, les diverses aides prévues, si elles sont bienvenues, ne suffiront pas.

N'oublions pas non plus nos associations, qui souffrent aussi cruellement de l'arrêt brutal de leur activité. Bien que nous ayons maintenu les subventions, et bien que celles qui ont des salariés puissent être aidées par le Département, c'est leur rôle social qui est profondément mis à mal par la crise.

Au niveau communal, nous veillons à préserver la santé de tous, et notamment à accompagner les plus fragiles et les plus isolés. Elus et Personnels de la Ville s'y emploient quotidiennement à mes côtés, et il s'agit non seulement de recenser leurs besoins et attentes, mais aussi d'être à l'écoute de leur moral.

Bref, que ces temps troublés que nous traversons nous invitent à être toujours plus bienveillants, rigoureux et respectueux, des consignes comme d'autrui.

C'est ainsi seulement, et ensemble, que nous réussirons.

*Christian Coigné*

Les modalités d'expression des groupes siégeant au conseil municipal sont prévues dans le règlement intérieur du conseil municipal. La Ville dispose de six mois, à compter de l'élection, pour soumettre au vote la délibération portant sur ce règlement. En attendant, c'est le règlement antérieur qui s'applique pour les expressions politiques des deux groupes dans Sassenage en pages.

#### EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE S'UNIR POUR SASSENAGE

### Mettons la solidarité au cœur de notre vie communale

La crise sanitaire que nous vivons se double d'une crise sociale majeure. Même dans une commune assez privilégiée comme la nôtre, beaucoup de Sassenageois se retrouvent dans une situation difficile, générée par des pertes de revenus (chômage partiel, perte d'emploi, baisse du chiffre d'affaires), par l'isolement et la solitude.

Pour nous, la protection de nos concitoyens les plus vulnérables est une priorité.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons mis l'accent sur la nécessité d'ajuster le budget municipal pour faire face à la réalité de la crise. Nous avons insisté sur le rôle essentiel que doit jouer le CCAS qu'il faut rendre plus visible : il est un lieu d'aide important pour tous les Sassenageois en difficulté, situation précaire ou isolés.

Durant cette période, les besoins augmentent alors anticipons. Et parce qu'il est parfois difficile de demander de l'aide, allons au-devant de la population.

Être solidaire, c'est aussi soutenir nos petits commerçants et producteurs locaux qui font vivre notre ville. Noël approche, pensez aux commandes en ligne ou par téléphone. Nous saluons également les initiatives de citoyens Sassenageois qui se mobilisent pour le commerce local [www.localdenosmontagnes.com](http://www.localdenosmontagnes.com) <https://mesproduitsdici.fr>

Contactez-nous :

site web: [www.sunirpoursassenage.fr](http://www.sunirpoursassenage.fr)

Facebook [www.facebook.com/sunirpoursassenage](https://www.facebook.com/sunirpoursassenage)

Mail : [contact@sunirpoursassenage.fr](mailto:contact@sunirpoursassenage.fr)

En cette fin d'année, restons solidaires et bienveillants !

Farid Benzakour, Marie-Laure Mayoud, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

#### L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE POUR SASSENAGE, UNE FIERTÉ PARTAGÉE

### L'intergénérationnel, une force et une priorité

Cette crise sanitaire nous invite à observer la plus grande vigilance pour garantir la santé de tous, et préserver notamment les plus âgés et vulnérables, tout en ayant une écoute diligente de cette jeunesse désemparée par l'impossibilité de se projeter. En ces temps troublés, les jeunes expriment cette envie de vie sociale, « pour que jeunesse se passe ». Plus que jamais, il faut que chacun se sente soutenu et entendu, mais aussi et surtout que convergent nos efforts, par-delà les générations, parce vaincre le virus doit être l'affaire de tous, sans relâche.

A l'aube de ces fêtes de fin d'année, il nous appartient collectivement de maintenir ce précieux lien intergénérationnel, d'être aux côtés de nos aînés pour lesquels Noël a aussi cette saveur particulière des souvenirs en famille, ces souvenirs qui ressurgissent et se partagent avec émotion dès que l'occasion se présente.

La crise sanitaire a eu raison du traditionnel repas des seniors, mais en aucun cas elle ne doit nous priver de l'esprit de Noël. Bien que son organisation soit cette année un véritable casse-tête (consignes sanitaires, augmentation du nombre de bénéficiaires...), la distribution des colis de Noël sera à n'en pas douter l'un de ces moments privilégiés.

Luttons ensemble contre l'isolement. Facilitons les échanges entre les jeunes et les moins jeunes, pour que chacun s'enrichisse de l'autre, ne serait-ce que par un sourire, un dessin, une petite attention...

Jérôme Merle, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Mylène Gourmand, Michel Vendra, Brigitte Gallo, Jean-Pierre Serrailier, Marie-Frédérique Di Raffaele, Jérôme Giachino, Daniel D'Olivier Quintas, Hervé Madinier, M'hamed Benharouga, Sylvie Genin-Lomier, Roxane Gonsalez, Hajera Turki, Gaëlle Nicolas, Assunta Rosin-Bedin, Benjamin Torelli, Francette Gierczak, Jean-Philippe Veau, Nathalie Levrat, Jean-Pierre Ravetto, Amandine Aimone-Chenevay, Thierry Masnada.

# INFOS | pratiques

## Mairie

1, place de la Libération  
BP 31- 38360 Sassenage  
Tél. : 04 76 27 48 63 - Fax : 04 76 53 52 17  
E-mail : mairie@sassenage.fr

Site internet : [www.sassenage.fr](http://www.sassenage.fr)

• Ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

• **ÉTAT CIVIL** : Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, et le vendredi en continu de 8h30 à 17h.  
Fermé le samedi matin

### • Pôle Famille Enfance Education

1 avenue de Valence

### • CCAS

1 avenue de Valence

### • Espace jeunesse

1 avenue de Valence  
Mél : [pjj@sassenage.fr](mailto:pjj@sassenage.fr)

### Centre technique municipal

4, rue Pierre de Coubertin  
Fax : 04 76 26 85 65

### • Services techniques et urbanisme

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.  
Fermés le mercredi après-midi.

### Le Maire en direct

[www.sassenage.fr](http://www.sassenage.fr), «Écrivez au maire»  
Secrétariat du maire, 04 76 27 85 33

### Groupe «S'unir pour Sassenage»

28 rue du Guâ, 04 76 27 37 04

## Police Municipale

Place de la Libération  
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h.  
Tél. : 04 76 53 01 11 ou 06 08 99 08 88

## PERMANENCES PRATIQUES

• **Avocat**, prise de RDV via [sassenage.fr](http://sassenage.fr)  
(Sassenage en ligne, Toutes les démarches, permanences juridiques).

• **Conciliateur de justice**, prise de RDV via [sassenage.fr](http://sassenage.fr) (Sassenage en ligne, Toutes les démarches, permanences juridiques).

• **Conseillère emploi tout public de la Maison de l'emploi**, Les permanences sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

• **Logement**, sur RDV uniquement auprès du CCAS : 04 76 26 34 90.

• **Permanences CPAM au CCAS**, pas de permanence jusqu'à nouvel ordre.

• **Déchetterie**, du mardi au vendredi de 12h30 à 17h30, samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h30.  
[www.grenoblealpesmetropole.fr/-dechetterie/17/271-dechetterie-de-sassenage.htm](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/-dechetterie/17/271-dechetterie-de-sassenage.htm)  
Tél. : 0800 500 027

## CONTACTS D'URGENCE

• **Urgences médicales** 24h/24,  
et **Centre anti-poisons** : composer le 15

• **SOS Médecins** : 04 38 70 17 01

• **Pharmacies de garde** : [servigardes.fr](http://servigardes.fr)

• **Gendarmerie** : 04 76 27 42 17

• **Pompiers** : composer le 18

• **Régie dauphinoise d'assainissement** :  
04 76 98 24 27

• **Dépannage électricité 24h/24** :  
09 72 67 50 38

• **Gaz dépannage** : 0 800 47 33 33

• **Eclairage public, feux tricolores, illuminations (pannes et accidents)** :  
0 800 39 18 48

• **EID (démoustication)** : 04 79 54 21 58  
ou [eid-rhonealpes.com](http://eid-rhonealpes.com)

## NUMÉROS UTILES

• **Assistants sociales** : 04 57 42 50 00

• **CCAS** : 04 76 26 34 90

• **Médiathèque** : 04 76 85 95 55

• **Multi-accueil petite enfance** : 04 76 53 83 36

• **RAM** : 04 76 53 32 90

• **Espace jeunesse** : 04 76 26 45 84

• **Piscine municipale** : 04 76 27 49 83

• **Conservatoire de musique** : 04 76 26 63 24

• **Centre associatif Saint-Exupéry** :  
04 76 26 50 99

• **Ludothèque** : 04 76 26 85 89

ou [ludotheque@sassenage.fr](mailto:ludotheque@sassenage.fr).

• **Pôle emploi** : 39 49 ou [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

• **Maison de l'emploi** : 04 76 53 34 10

• **Mission locale** : 04 76 53 34 10

• **Service voirie Grenoble-Alpes Métropole** :  
0 800 500 027

• **Garde d'enfants - Dépann'Familles** :  
04 76 46 87 27

• **Réservation ligne Flexo 50** : 04 38 70 38 70

• **Urgence animaux 24h/24** : 04 76 47 66 66

• **Ordures ménagères, service collecte du groupement Nord Ouest** : 04 76 12 29 35

• **SPL Eaux de Grenoble Alpes** :  
04 76 86 20 70 ou [www.eauxdegrenoblealpes.fr](http://www.eauxdegrenoblealpes.fr)

• **Théâtre en Rond, service culturel** :  
04 76 27 85 30 ou [info@theatre-en-rond.fr](mailto:info@theatre-en-rond.fr)

Un seul numéro de téléphone pour joindre  
l'ensemble des services municipaux de la Ville :

# 04 76 27 48 63

## BULLETIN POUR UNE PETITE ANNONCE

Pour voir votre petite annonce publiée, vous devez habiter Sassenage et être un particulier. Joindre un justificatif de domicile à l'annonce (loyer, avis d'imposition, quittance EDF, France Telecom...). Annonce : 100 caractères maximum, espaces compris. A défaut de ne pas respecter l'un de ces critères, l'annonce ne sera pas prise en compte.

## PETITES | annonces

- Homme exp cherche travaux de maçonnerie, mur, clôture, cesu accepté, 06 98 77 28 86
- Ingénieur donne cours de maths/physique, tous niveaux 20 €/h CESU ok, 06 03 04 68 55
- Auxiliaire de vie, 40 ans avec 17 ans d'expérience en structure et à domicile, 06 29 97 84 47
- Vend table d'appoint 68cm L63cm H104cm, avec rallonges, 40 €, envoi photo possible, 06 79 78 12 94

# COMMANDEZ VOS PLATEAUX !

Dans votre magasin Biocoop Fontaine

6 boulevard Paul Langevin - Arrêt de bus 20 - Jean Prévost

Deux plateaux\*  
disponibles :

## RACLETTE & FROMAGES

Pour connaître les tarifs, les quantités et  
les disponibilités rendez-vous directement en magasin  
ou par téléphone au 04 76 53 90 42

biocoop  
LA BIP NOUS RASSEMBLE

\*photos non contractuelles

### NOUVEAU LAVAGE

Programmes Premium

Libre service 24/7



## Lambert Automobiles



Vente de véhicules neufs et occasions  
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture  
Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE  
04.76.27.40.62 - [www.lambert-autos.com](http://www.lambert-autos.com)



## ★ DMV CARS ★

Achat, vente,  
nettoyage et entretien  
des véhicules légers

3, rue du Sornin  
38360 SASSENAGE  
07 68 72 52 82  
07 58 47 78 32

[dmvcars38@gmail.com](mailto:dmvcars38@gmail.com)

## Bellavia menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Carde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition



Tel: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • [contact@bellavia.fr](mailto:contact@bellavia.fr)  
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

Depuis 40 ans à votre service  
à Sassenage



Atelier mécanique et carrosserie

**DELTA GARAGE**

**Dimanche 13 décembre de 8h à 13h**

# **Noël s'invite au marché !**

**Dans le Bourg de Sassenage**

**rue François Gerin**

*Organisé par la Ville et Sass'Réussi*

**Votre marché dominical habituel s'étoffe de stands gourmands et festifs pour vous plonger dans l'ambiance de Noël. Laissez-vous surprendre...**

***Grande déambulation musicale et animée,  
avec personnages de l'enfance, créatures féériques,  
et bien sûr en présence du Père Noël  
et de toute son équipe !***

**À partir de 10h**

**Départ du parc Messkirch,  
et arrivée à la place Louis Reverdy,  
après un grand tour dans Sassenage !**

**À partir de 13h30**

**Aux Côtes de Sassenage  
Départ du cimetière des Côtes,  
et arrivée au quartier Rivoire de la Dame**

***Vente de sapins sur place !***